

ACCOMPAGNEMENT À L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE D'UN PROJET

LES OBJECTIFS :

Identifier et mobiliser les appuis financiers adaptés à son projet de création, d'investissement matériel ou immatériel ou de transmission.

L'ACCOMPAGNEMENT A L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, C'EST :

- Une étude du dossier et analyse du besoin
- Information et conseil sur les aides financières existantes et les procédures adaptées à votre projet
- Aide à la rédaction du business plan
- Accompagnement individualisé pour le montage des dossiers de financement auprès des partenaires publics et privés

LES + :

- Un interlocuteur unique pour vous faire gagner du temps et de l'argent
- Un conseil neutre et impartial au service de votre projet
- Un partenaire reconnu par les partenaires publics et privés régionaux

Nos clients témoignent

Sans l'accompagnement de la CCI, je ne serais pas allé jusqu'au bout.

Infos pratiques

Pour qui ?

Dirigeant de TPE/PME ayant un projet de développement (investissement matériel, innovation,)

Tarification : Sur devis sur la base de **550 € HT / jour.**

Pré-requis :

Avoir une ébauche de business plan, fournir toutes les pièces exigées pour le dossier, au minimum ½ journée de disponibilité du chef d'entreprise pour un entretien en face à face

Contactez votre CCI.

Laurence ALMENDROS

Conseillère d'Entreprises

05 62 61 62 54

l.almendros@gers.cci.fr

MORGANE VERGLAS

Animatrice

05.62.61.62.56

m.verglas@gers.cci.fr



CCI GERS